

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3144

28 octobre 2014

### SOMMAIRE

Aida S.A. ....	150867	Nanzenji .....	150870
Air Int'l S.A. ....	150866	Park Luxco GP S.à r.l. ....	150887
Air Int'l S.A. ....	150866	Piki S.à.r.l. ....	150872
Atlas Vintners S.à.r.l. ....	150876	Presco Investments S.à r.l. ....	150911
Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l. ....	150876	Prometex S.A. ....	150866
C.R. Energies S.à r.l. ....	150886	PW Services Management S.à.r.l. ....	150873
Crusader S.A. ....	150876	Quant S.A. ....	150874
EIC Luxembourg Sàrl ....	150869	Radelet Architectes ....	150873
Faluco S.à r.l. ....	150871	Radical Euro-Services S.A. ....	150875
Gare Immo S.A. ....	150871	Ramlux S.A. ....	150872
GBX Investment S.à r.l. ....	150868	RPeV Luxembourg S.à r.l. ....	150867
GBX Investment S.à r.l. ....	150868	Runner S.A. ....	150866
Geno Management ....	150908	Safeco S.à r.l. ....	150912
Gesfo S.A. ....	150867	Sapphire Actipark 2 S.à r.l. ....	150873
GHD International 1 S.à r.l. ....	150877	Sea Technology S.A. ....	150866
Graner Peter @ Associés S.à r.l. ....	150869	Semi-Luxembourg, succursale luxembour- geoise ....	150874
Hausmann Reality S.A. ....	150871	SFPC S.A. ....	150875
Helix Q7000 Vessel Holdings S.à r.l. ....	150868	SibVil Holding ....	150874
Istam Investissement S.A. ....	150879	Sky Luxco S.à r.l. ....	150872
I.T.I. S.A. SPF ....	150870	SmartStream Acquisitions S.à r.l. ....	150873
Kottla Holding S.à r.l. ....	150882	SML Holdings S.à r.l. ....	150875
Laponia Spf S.A. ....	150867	Stanley Holdco S.C.A. ....	150875
Malux SPF ....	150869	Stanley Primus ....	150872
Medinainvest S.A. ....	150912	Sysco Canada Holdings S.à r.l. ....	150871
Mellon International Holdings S.à r.l. ....	150868	Two Snowhill Birmingham S.à r.l. ....	150870
Mylan Luxembourg 1 S.à r.l. ....	150869	VCJ Lease S.à r.l. ....	150907

**Runner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 59.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24/09/2014.

Référence de publication: 2014148377/10.

(140168770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Sea Technology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5445 Schengen, 10, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 133.491.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2014148406/10.

(140168938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Air Int'l S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 63.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENES

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2014148560/11.

(140170177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Air Int'l S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 63.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENES

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2014148562/11.

(140170179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Prometex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 163.657.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 16 septembre 2014*

Monsieur François BROUXEL, Administrateur de la Société, est nommé à la fonction de Président du Conseil d'administration de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des actionnaires devant statuer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014148358/12.

(140168867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Gesfo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R.C.S. Luxembourg B 31.975.

Le Bilan et l'Affectation du résultat au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
GESFO SA

Référence de publication: 2014148156/12.

(140169102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Aida S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 60.114.

Par la présente, la soussignée, société EUROTRUST CORPORATE SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 89.416, avec siège social au, 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes dans la société AIDA S.A. ayant son siège social au 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B60.114.

Luxembourg, le 10 septembre 2014.  
EUROTRUST CORPORATE SERVICES S.A.

Référence de publication: 2014148558/13.

(140169844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Laponia Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 29.743.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 03 septembre 2014 que les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Asa Ahlund démissionne de son poste de gérant avec effet au 31 août 2014;
- Peter Lundin avec adresse au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommé gérant avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour une période illimitée;

Pour extrait conforme.  
Luxembourg, le 22 septembre 2014.  
Référence de publication: 2014147490/14.

(140168001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

---

**RPeV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 168.722.

Il est pris note du changement d'adresse des gérants suivants avec effet immédiat

Mr Giuseppe Di Modica, gérant de classe A, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Mr Abdelhakim Chagaar, gérant de classe A, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2014148371/15.

(140169090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**GBX Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 168.250.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de catégorie B de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 Juillet 2014.

Alexandre TASKIRAN.

Référence de publication: 2014148149/10.

(140168713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**GBX Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 168.250.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de catégorie B de votre société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 Juillet 2014.

Marie VAUTHIER.

Référence de publication: 2014148150/10.

(140168713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**Mellon International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.108.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 15 septembre 2014*

En date du 15 septembre 2014, l'Associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. David Micallef, en tant que gérant de la Société et ce avec effet au 29 août 2014;
- de nommer David Claus, né le 23 septembre 1971 à Leuven, Belgique, résidant professionnellement au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que Gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014148262/16.

(140169143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**Helix Q7000 Vessel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.364.

*Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 10 juillet 2014*

Le siège social de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet du 2 juin 2014.

Veillez prendre note que l'adresse professionnelle de Monsieur Andrew O'Shea, Monsieur Douwe Terpstra et Monsieur Pietro Longo, gérants de classe B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 2 juin 2014.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Helix Q7000 Vessel Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014148171/18.

(140169165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**Graner Peter @ Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6572 Osweiler, 6, rue Maien.  
R.C.S. Luxembourg B 138.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*La gérance*

Référence de publication: 2014148159/10.

(140169048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Malux SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 186.123.

*Extrait des résolutions prises par la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2014*

Comme suite à l'entrée en vigueur de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur, le Conseil d'Administration décide de nommer comme dépositaire de ses actions la société D.S. CORPORATION S.A. avec siège à 2bis rue Astrid, L-1143 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme  
MALUX SPF

Référence de publication: 2014148270/13.

(140169276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**EIC Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 187.530.

EXTRAIT

Suite au contrat de transfert de parts sociales conclu le 5 septembre 2014 entre la société Exchange Income Corporation et la société 8900973 Canada Ltd., établie et ayant son siège social au 1067 Sherwin Road, Winnipeg MB R3H 0T8, Canada, enregistrée auprès de «Industrie Canada» sous le numéro 890097-3, l'associé unique de la Société est 8900973 Canada Ltd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EIC Luxembourg Sàrl*

Référence de publication: 2014148070/15.

(140168554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**Mylan Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 133.674.

En date du 8 août 2014, les associés de la Société, Mylan (Gibraltar) 1 Ltd. et Mylan (Gibraltar) 2 Ltd. ont transféré la totalité de leurs parts sociales qu'ils détenaient dans la Société au dernier associé Mylan (Gibraltar) 4 Ltd..

En conséquence, la totalité des 12.500 parts sociales de la Société est désormais détenue par l'associé unique Mylan (Gibraltar) 4 Ltd..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Mylan Luxembourg 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014148266/16.

(140169278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

---

**I.T.I. S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 27.211.

Le Bilan au 30 juin 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014148183/10.

(140168708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**Two Snowhill Birmingham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 159.861.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014147421/14.

(140168115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

**Nanzenji, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 164.862.

*Extrait des résolutions adoptées par l'administrateur unique de la Société le 7 juillet 2014*

L'administrateur unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de la Société le 21 juillet 2014*

L'assemblée générale annuelle de la Société (l'Assemblée) a décidé de renouveler le mandat de Robert Zahlen en qualité de commissaire aux comptes de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes 2014.

L'Assemblée a décidé en outre de nommer avec effet immédiat, Eric Scotto, de résidence au 9, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et Tom Bernardy, résidant professionnellement au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité d'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes 2014.

En conséquence de ce qui précède, en date du 21 juillet 2014, le conseil d'administration de la Société se compose comme suit:

- Eric Scotto, administrateur;
- Patrice Lucas, administrateur; et
- Tom Bernardy, administrateur.

*Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société adoptées le 21 juillet 2014*

Le conseil d'administration de la Société a décidé de nommer, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2014 et pour une durée indéterminée, Patrice Lucas, administrateur, demeurant au 32, rue des Renaudes, 75017 Paris, France, en qualité de délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nanzenji

Un Mandataire

Référence de publication: 2014148292/30.

(140168559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

**Gare Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 144.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014148806/10.

(140169445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Faluco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 38.565.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 182.167.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2014*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Alexandre VAN DAMME, demeurant au 51, rue de l'Amazone, B-1060 Bruxelles de son mandat de gérant de la société.

Pour extrait conforme  
Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014148776/13.

(140169825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Hausmann Reality S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 147.345.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 12 septembre 2014*

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société (le Conseil) en date du 12 septembre 2014 que le Conseil a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, étant le 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAUSSMANN REALITY S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014148856/15.

(140169531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Sysco Canada Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 187.620.

**EXTRAIT**

L'associé unique de la Société, Sysco Corporation, une société du Delaware, ayant son siège social au 1675 South State Street, Suite B, Kent County, Dover, Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro 0712404 et dont les actions sont cotées à la Bourse de New York a transféré en date du 16 juin 2014 l'intégralité des parts sociales qu'il détient dans la Société, à savoir 12.501 parts sociales, à SMS Global Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.773.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Sysco Canada Holdings S.à r.l.*

Référence de publication: 2014149121/16.

(140169489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Ramlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 53.438.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014149091/9.  
(140169319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Piki S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 124.000,00.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 12, rue d'Olingen.  
R.C.S. Luxembourg B 116.765.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014149068/10.

(140169773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Stanley Primus, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 151.790.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Stanley Primus S.à r.l.

Référence de publication: 2014149118/12.

(140170068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Sky Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 145.803.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 août 2014*

1. Le siège social a été transféré de L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, à L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, avec effet au 31 août 2014.

2. Monsieur Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

3. Monsieur Eriks MARTINOVSKIS a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

4. Madame Marie Jeanne RASQUI a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

5. Monsieur Daniel BOONE, administrateur de sociétés, né à Lille (France), le 28 janvier 1965, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, a été nommé(e) comme gérant(e) de classe B pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

6. Madame Esbelta DE FREITAS, administrateur de sociétés, née à Villerupt (France), le 30 août 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, a été nommé(e) comme gérant(e) de classe B pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Sky Luxco S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014149114/23.

(140169763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**PW Services Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8452 Steinfort, 8, rue de Schwarzenhof.  
R.C.S. Luxembourg B 151.729.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014149075/10.

(140169803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Radelet Architectes, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8137 Steinfort, 52, rue de Koerich.  
R.C.S. Luxembourg B 161.140.

Les comptes annuels au 31.12.13 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014149088/10.

(140169344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**SmartStream Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 118.408.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

SmartStream Acquisitions S.à r.l.

Référence de publication: 2014149115/12.

(140170064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Sapphire Actipark 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 24.725,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 135.791.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, que:

- Mme Irina Heintel, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommée en tant que gérante de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014;
- M. Francesco Piantoni, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014;
- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 1<sup>er</sup> Septembre 2014:

- Mark FLAHERTY, Gérant
- Irina HEINTEL, Gérante
- Marine LE LAN, Gérante

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 25 Septembre 2014.

Référence de publication: 2014149107/22.

(140170149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**SibVil Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 150.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014149112/9.

(140169534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Quant S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 136.613.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 septembre 2014*

*5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Bruno DUPONT en date du 16 janvier 2014.

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Constantin PELLISSIER demeurant au 42 avenue Leo Errera à B-1180 Bruxelles au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

QUANT S.A.

Référence de publication: 2014149080/14.

(140170135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Semi-Luxembourg, succursale luxembourgeoise, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue.  
R.C.S. Luxembourg B 190.436.

**OUVERTURE DE SUCCURSALE**

*Extrait des décisions prises par la Gérante unique en date du 4 septembre 2014*

En vertu des résolutions prises le jeudi 4 septembre 2014 par Mme. Maria Neus Roque Rodríguez, en qualité de gérante unique de Semi-Polska SP. Z o.o., société à responsabilité limitée de droit polonais avec siège social à Ul. Niedzialkowskiego 28, 61-578 Poznan (Pologne), immatriculée au Registre d'entrepreneurs du Registre judiciaire national (KRS) de Poznan sous le numéro NIP 781 188 49 82, (ci-après la «Société»), il a été décidé de:

- la création et de l'établissement d'une succursale de la Société au Luxembourg en date du 22 septembre 2014;
- dénommer la dite succursale «Semi-Luxembourg» (ci-après la «Succursale»);
- déterminer les activités de la Succursale comme étant la conduite de projets de construction non-résidentielle comportant l'installation et le traitement d'équipements thermiques, structures métalliques, travaux de revêtement des sols, des murs, et de façades, travaux de couverture par éléments ou travaux de finition et activités combinées de soutien liées aux bâtiments;
- nommer Monsieur Pedro Planas Sauter, Ingénieur, né le 7 janvier 1972 à Barcelone, Espagne, comme représentant permanent de la Société pour l'activité de la Succursale pour une période illimitée, et lui attribue les pouvoirs nécessaires à la gestion journalière de la Succursale afin de représenter valablement la Succursale auprès de toute tierce personne par sa seule signature;
- Mme. Maria Neus Roque Rodríguez, Gérante, née le 1<sup>er</sup> avril 1964 à Barcelone, Espagne, représentera la Société dans ses rapports avec toute tierce personne;
- fixer l'adresse de ladite Succursale «Semi-Luxembourg» à L-1660 Luxembourg 30, Grand-Rue, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014149128/31.

(140169818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Radical Euro-Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 130.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014149089/10.

(140169559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Stanley Holdco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 150.664.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Stanley Holdco S.à r.l.

Référence de publication: 2014149148/12.

(140170067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**SFPC S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9bis, rue Basse.  
R.C.S. Luxembourg B 130.397.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur Berfin Limited, société de droit des Iles Maurice, enregistrée sous le numéro 6/2000/7574 et ayant son siège social, les cascades, Edith Cavell, Port-Louis, Ile Maurice, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société SFPI S.A., société anonyme, Monsieur Michel ANTOLINOS, 21, Quai du Mont-Blanc, CH-1201 GENEVE, SUISSE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Clémency, le 25 septembre 2014.

Référence de publication: 2014149132/15.

(140169753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**SML Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 220.233,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 171.148.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 août 2014 que:

- Monsieur Benoît BAUDUIN, a été révoqué de son poste de gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat;
- La personne suivante a été nommée en tant que gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Monsieur Magsud AHMADKHANOV, né le 5 juin 1978 à Baki (Azerbaïdjan), et résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Référence de publication: 2014149136/17.

(140169683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

---

**Atlas Vintners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 31.057,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 128.269.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 25 Septembre 2014.

Référence de publication: 2014148588/10.

(140169468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Crusader S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 134.941.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 septembre 2014**5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Baptiste VINCENT en date du 02 septembre 2013.

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Constantin PELLISSIER demeurant au 42 avenue Leo Errera B-1180 Bruxelles au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

CRUSADER S.A.

Référence de publication: 2014148693/14.

(140170134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 138.425.

*Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2013*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale qui décide:

- D'accepter la démission de M. Thierry Grosjean, comme Gérant B, né le 3 Août 1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au 15, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, avec effet au 15 octobre 2013;
- D'accepter la démission de Mme Claudia Schweich, comme Gérant B, née le 1<sup>er</sup> Août 1979 à Arlon (Belgique) ayant son adresse professionnelle au 15, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, avec effet au 15 octobre 2013;
- D'accepter la démission de M. Suleman Chorfi, comme Gérant B, né le 12 Janvier 1984 à Bruxelles (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, avec effet au 15 octobre 2013;
- D'accepter la démission de M. Sultan Mohammed Luftalla I.A., comme Gérant A, né le 9 Février 1973 au Qatar (Emirats Arabe Unis), ayant son adresse professionnelle au United Building 3<sup>è</sup> étage Al Saad street, in Doha (Qatar), avec effet au 31 juillet 2012;
- D'accepter la nomination de Cyan S.à.r.l., comme Gérant B, ayant son siège social au 15, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B136122, avec effet au 15 octobre 2013 pour une durée indéterminée;
- D'accepter la nomination de M. Issa Al Mansouri comme Gérant A, né le 12 Décembre 1981 au Qatar (Emirats Arabe Unis), ayant son adresse professionnelle au Suhaim Bin Hamad Street (C Ring Road), Al Sadd, (PO Box 27 777), Doha (Qatar), avec effet au 15 octobre 2013 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

*Pour Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l.*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2014146583/30.

(140166995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

**GHD International 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 156.292.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-ninth day of August,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of “GHD INTERNATIONAL 1 S.A R.L.”, (hereafter the “Company”), a “société à responsabilité limitée”, having its registered office at L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg section B number 156 292, incorporated by deed enacted on October 25, 2010, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated December 1<sup>st</sup>, 2010, Nr 2631 and which bylaws have been amended for the last time on July 4, 2012, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated August 7, 2012, Nr 1954.

The meeting is opened at 11 o'clock am, with Maître Catherine Dessoï, «avocat à la Cour», having her professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Marilia Azevedo, private employee, having her professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.

II. As appears from the attendance list, the 336,984 (three hundred thirty six thousand nine hundred eighty four) shares representing the whole capital of the corporation are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

*Agenda*

1. Decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of the liquidator;
3. Definition of the powers of the liquidator;
4. Discharge to the managers;
5. Decision upon the power of signature on the different bank accounts opened in the name of the Company;
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution:*

The meeting decides to put the Company into liquidation.

*Second resolution:*

The meeting appoints as liquidator:

Mrs Catherine Dessoï, «avocat à la Cour», having her professional address at L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

*Third resolution:*

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies law. She may carry out all the deeds provided by article 145 with previous general meeting authorization as required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the Company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the Company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

*Fourth resolution:*

The meeting decides to give full discharge to:

- Mrs Sandrine Anton
  - Mrs Catherine Dessoï
  - Mr Shaun Johnston
  - Mr James Yates
- managers of the Company

for the accomplishment of their mandate until the vote of this meeting.

*Fifth resolution:*

The meeting decides to not change the powers of signatures on the different bank accounts opened in the name of the Company.

The persons currently empowered to sign on the different bank accounts, opened in the name of the Company, will keep this power notwithstanding the present deed of liquidation.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 11:30 o'clock am.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf août

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «GHD INTERNATIONAL 1 S.A R.L.» (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg section B numéro B 156 292, constituée suivant acte reçu le 25 octobre 2010, publié au Mémorial, Recueil Spécial C du 1<sup>er</sup> décembre 2010, N° 2631 dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 4 juillet 2012, publié au Mémorial, Recueil Spécial C du 7 août 2012, N° 1954.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il ressort de cette liste de présence que les 336.984 (trois cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt-quatre) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Mise en liquidation de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux gérants;
5. Décision sur les pouvoirs de signatures sur les différents comptes bancaires ouverts au nom de la Société;
6. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée nomme liquidateur:

Maître Catherine Dessoy, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich

*Troisième résolution:*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Elle peut accomplir les actes prévus à l'article 145 avec l'autorisation de l'assemblée générale telle que requise par la loi.

Il est conféré au liquidateur le pouvoir de représenter la Société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la Société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, en nature ou en numéraire.

*Quatrième résolution:*

L'assemblée décide de donner décharge à:

- Madame Sandrine Anton
- Maître Catherine Dessoy
- Monsieur Shaun Johnston
- Monsieur James Yates

gérants de la Société

pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au vote de la présente assemblée.

*Cinquième résolution:*

L'assemblée décide de ne pas modifier les pouvoirs de signatures sur les différents comptes bancaires ouverts au nom de la Société. Les personnes actuellement signataires sur les comptes bancaires, ouverts au nom de la Société, le demeureront nonobstant le présent acte de mise en liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 2 septembre 2014. Relation: LAC/2014/40711. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Releveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2014145531/129.

(140166040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2014.

**Istam Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 190.282.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-huitième jour du mois d'août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société anonyme de droit luxembourgeois "FIDESCO S.A.", établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B; sous le numéro 68578,

ici représentée par Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "ISTAM INVESTISSEMENTS S.A.", (ci-après la "Société").

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant à directement ou indirectement à son objet; elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition de marques, brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la Société.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant, si la Société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que se soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou toute autre manière, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou toute autre manière.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué.

**Art. 6.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées seront faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La Société peut acquérir ses propres actions dans le cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 12.** La loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les mille (1.000) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, la société "FIDESCO S.A.", pré-désignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2015.
3. Exceptionnellement, le premier président peut être nommé par une résolution de l'actionnaire unique.

#### *Résolutions prises par l'actionnaire unique*

Et aussitôt, la partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, né à Luxembourg, le 24 septembre 1958, demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi;
  - b) Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, né à Uccle, le 16 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi;
  - c) La société anonyme "FIDESCO S.A.", établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B; sous le numéro 68578.
3. Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée nomme Madame Evelyne GUILLAUME, diplômée ès sciences économiques, née à Luxembourg, le 7 octobre 1963, demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, comme représentante permanente de l'administratrice ci-avant mentionnée sub c).
4. La société à responsabilité limitée "EURAUDIT S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B; sous le numéro 42889, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.
5. Le siège social est établi à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.
6. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'actionnaire unique nomme:
  - Monsieur Luc BRAUN, pré-qualifié, comme président du conseil d'administration, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature, et
  - Monsieur Jean-Marie POOS, pré-qualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature.

7. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille deux cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. BRAUN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 septembre 2014. LAC/2014/40803. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 16 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145580/151.

(140166032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2014.

**Kottla Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 113.922.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth day of July.

Before the undersigned Maître Marc Loesch, notary, residing at Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Kottla Holding S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of Euro 27,500, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113922 and incorporated pursuant to a notarial deed dated 7 December 2005 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Memorial C") number 812 dated 22 April 2006 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended since its incorporation pursuant to a notarial deed dated 31 July 2013 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Memorial C") number 1843 dated 31 July 2013.

The meeting is opened at 5.35 p.m. by Mrs Monica MORSCH, private employee, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, in the chair.

The chairman appoints as secretary Mrs Olive MILEY, private employee, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

The meeting elects as scrutineer Miss Cristina PIRVAN, private employee, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The sole shareholder present or represented and the number and class of shares held by him are shown on an attendance list which is signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said attendance list as well as the proxy "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 250 Ordinary Shares and 300 Preferred Shares, representing the entirety of the subscribed share capital of the Company, are represented in this extraordinary general meeting. The sole shareholder declare having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

a) Acknowledgement of the repurchase by the Company of one hundred (100) Class B Preferred Shares issued by the Company, each having a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-) (the "Class B Preferred Shares");

b) Decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-) to bring it from its current amount of twenty-seven thousand five hundred Euro (EUR 27,500.-) to twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 22,500.-) through the cancellation of one hundred (100) Class B Preferred Shares held by the Company;

c) Subsequent amendment of Article 8 and Article 10 of the Articles of Association; and

d) Any other business in relation to the above.

After approval of the foregoing, the principal shareholder decides what follows:

*First resolution*

The General Meeting unanimously RESOLVES to acknowledge and approve the repurchase by the Company, in accordance with article 10 of the Class B Preferred Shares.

*Second resolution*

The General Meeting unanimously RESOLVES to decrease the share capital of the Company by an amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-) to bring it from its current amount of twenty-seven thousand five hundred Euro (EUR 27,500) to twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 22,500) and consequently to cancel all the repurchased Class B Preferred Shares held by the Company.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the General Meeting unanimously RESOLVES to amend the Article 8 and Article 10 of the articles of association which shall forthwith read as follows:

- Article 8 now shall be read as follows:

The Company's capital is set at EUR 22,500. - (twenty-two thousand five hundred euro), represented by 450 (four hundred and fifty) shares of EUR 50.- (fifty euro) each, distributed amongst the types and classes of shares as set out below:

\* 250 (two hundred and fifty) ordinary shares, each of EUR 50. - (fifty euro), hereafter altogether referred to as the "Ordinary Shares";

\* 200 (two hundred) redeemable shares, each of EUR 50.- (fifty euro), hereafter altogether referred to as the "Preferred Shares". Which are divided into 2 (two) classes of 100 (one hundred) shares each."

- Article 10 now shall be read as follows:

The rights and preferences of the shares issued by the Company shall be the following:

The Ordinary Shares are non-redeemable shares.

The Preferred Shares are redeemable shares, at the option of the Company only under the terms and conditions stipulated in the present clause, such as follows:

a) In the event the Company decides to exercise its option of redemption, it may not redeem part only of a specific class of shares, but may only redeem all of the shares comprised into a class of shares, in their entirety.

b) The Company may only exercise the option to redeem a class of shares under the condition that at the time of the redemption such as described below, the Company has made profits or holds reserves available for distribution according to the approved annual accounts of the last closed financial year of the Company, or as the case may be according to an interim balance-sheet of the Company drawn up on the date of the redemption.

c) Any class of redeemable shares may only be redeemed at the time and during the period, such as described below:

- The Class C Shares relates to the financial year ending on 31 December 2007 (hereafter referred to as "FY 3"), and may only be redeemed during a period starting on 1 July 2007 and ending on 31 December 2008;

- The Class D Shares relates to the financial year ending on 31 December 2008 (hereafter referred to as "FY 4"), and may only be redeemed during a period starting on 1 July 2008 and ending on 31 December 2009;

d) In the case where a class of shares has not been redeemed for any reason, then the Company may opt for the redemption of the same class of shares during the financial years subsequent to FY 4, and, in case of numerous classes of shares not redeemed after FY 4, pursuant to the increasing order of the number of the classes of shares. Any class of shares that has not been redeemed may, pursuant to this increasing order, be indefinitely redeemed, without any limitation of time, until the option to redeem is finally exercised by the Company. Such second round redemption shall occur pursuant to the same terms and conditions as the first round redemption, such as described in the present article 10, to the exception of sub-paragraph c) above.

e) The redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted at an extraordinary general meeting at the unanimity of the shareholders as the case may be, upon proposal by the manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

f) The redemption price per share (the "Share Redemption Price") shall be calculated as follows:

Share Redemption Price = Share Nominal Value + (Distributable sums / Number of the shares in the Class of shares redeemed)

Where:

- The Share Nominal Value is the nominal value of each share of the Class of Shares redeemed at the time where the option of redemption is exercised by the Company;

- The Distributable sums are all distributable sums pursuant to the approved annual accounts of the financial year to which the Class of Shares concerned relates, in the meaning of article 72-1 of the Law.

g) The interim redemption price per share (the "Interim Share Redemption Price") shall be calculated as follows:

Interim Share Redemption Price = Interim Share Nominal Value + (Interim Distributable sums / Number of the shares in the Class of shares redeemed)

Where:

- The Interim Share Nominal Value is the nominal value of each share of the Class of Shares redeemed at the time where the option of redemption is exercised by the Company;

- The Interim Distributable Sums are the realised profits since the end of the last financial year preceding the one to which the Class of Shares concerned is related to, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles, as resulting from the Interim Accounts.

h) Any redeemed shares shall be cancelled immediately as soon as they are received and owned by the Company, and therefore the Company's share capital shall be decreased accordingly.

i) Any amendment of any stipulations of the present article 10 as well as any amendment relating to articles 17 and 18 shall be carried out by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, adopted at the extraordinary general meeting of the shareholders at the unanimity of all the shareholders."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

There being no further business, the meeting is closed at 5.45 p.m..

#### *Declaration*

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit juillet.

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Kottla Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de 27,500 euros, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113 922 et constituée suivant acte notarié en date du 7 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 812 du 22 avril 2006.

Les statuts de la Société ont été modifiés depuis sa constitution par acte notarié en date du 31 juillet 2013 publié au Mémorial C, numéro 812 du 22 avril 2006.

L'assemblée est ouverte à 17.35 heures sous la présidence de Madame Monica MORSCH, employée privée, demeurant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Madame Olive MILEY, employée privée, demeurant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Cristina PIRVAN, employée privée, demeurant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations «ne varietur», une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) et trois cents (300) parts sociales préférentielles représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés. L'assemblée est dès lors constituée régulièrement et peut délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

a) Constat du rachat par la Société de cent (100) parts sociales préférentielles de Classe B émis par la Société, chacune avec une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) (les «parts sociales préférentielles de Classe B»);

b) Diminution du capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le ramener de son montant actuel de vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 57.500,-) à vingt-deux mille cinq cents euros (52,500) par l'annulation de cent (100) parts sociales préférentielles de Classe B détenus par la Société;

c) Modification de l'Article 8 et l'Article 10 des statuts; et

d) Divers par rapport aux transactions ci-dessus.

Après approbation de ce qui précède, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit:

*Première résolution*

L'assemblée constate et approuve le rachat par la Société de cent (100) parts sociales préférentielles de Classe B émises par la Société, en accord avec l'article 10 des statuts.

*Deuxième résolution*

L'assemblée approuve à l'unanimité la diminution du capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le ramener de son montant actuel de vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 27.500,-) à vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 22.500,-) et par conséquent l'annulation de toutes les parts sociales préférentielles de Class B rachetées et détenues par la Société.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'Article 8 et l'Article 10 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante.

L'article 8 aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 22.500,- (vingt-deux mille cinq cent euros), représenté par 450 (quatre cent cinquante) parts sociales entièrement souscrites, d'une valeur de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, réparties en types et classes de parts comme suit:

- 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires chacune de EUR 50,-(cinquante euro) ci-après mentionné comme les "Parts Sociales Ordinaires";

- 200 (trois cents) parts sociales rachetables, chacune de EUR 50,-(cinquante euro) ci-après mentionné comme les "Parts Sociales Préférentielles", qui sont divisées en 2 (deux) catégories de 100 (cent) parts sociales chacune.»

L'article 10 aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 10.** Les droits et les préférences des parts sociales souscrites par la Société seront établis comme suit:

Les Parts Sociales Ordinaires sont des parts non rachetables.

Les Parts Sociales Préférentielles sont des parts sociales achetables à l'option de la Société, et seulement sous les conditions générales stipulées dans la présente clause, à savoir:

a) Dans le cas où la Société décide d'exercer son option de rachat, elle ne peut pas racheter seulement une partie spécifique d'une classe de parts sociales, mais peut seulement racheter toutes les parts sociales comprises dans une classe de parts sociales, dans leur intégralité.

b) La Société ne peut exercer l'option de rachat d'une classe de parts sociales que si et seulement si, au moment du rachat comme décrit ci-dessous, les comptes annuels approuvés du dernier exercice financier de la Société, ou, le cas échéant, un bilan Intérimaire de la Société établi à la date du rachat, établissent que la Société a fait des profits ou dispose de réserves disponibles pour la distribution, d'un montant suffisant.

c) Quelle que soit la classe de Parts Sociales Préférentielles, elle ne peut être rachetée qu'au moment et durant les périodes ci-après définies:

- Les Parts Sociales de classe C se rapportent à l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007 (ci-après mentionné comme "FY 3") et peuvent seulement être rachetées pendant la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et se terminant le 31 décembre 2008;

- Les Parts Sociales de classe D se rapportent à l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008 (ci-après mentionné comme "FY 4") et peuvent seulement être rachetées pendant la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et se terminant le 31 décembre 2009;

d) Au cas où, pour quelque raison que ce soit, une classe de parts sociales n'a pas été rachetée, la Société peut opter pour le rachat de cette même classe de parts sociales pendant les exercices financiers ultérieurs à FY4 et, en cas de nombreuses classes de parts sociales non rachetées après FY 4, par ordre croissant des numéros des classes de parts sociales. N'importe quelle classe de parts sociales qui n'a pas été rachetée peut, en respectant cet ordre croissant, être indéfiniment rachetable, sans aucune limitation de temps, jusqu'à ce que l'option d'achat soit finalement exercée par la Société. Un tel deuxième tour de rachat se déroulera conformément aux mêmes conditions générales que le premier tour de rachat, comme décrit dans l'article présent 10, à l'exception de sous-paragraphe c) ci-dessus.

e) Le rachat sera effectué par une décision de l'associé unique ou à l'unanimité des associés adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés suivant le cas, sur proposition du gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

f) Le prix de rachat des parts sociales (le "Prix de rachat des Parts") sera calculé de la manière suivante:

Prix de rachat des Parts = Valeur nominale de la part + (Sommes distribuables / Nombre de parts dans la classe de parts Rachetées)

Où:

- La Valeur nominale de la part correspond à la valeur nominale de chaque part de classe rachetable au moment de l'exercice de l'option de rachat par la Société;

- Les sommes distribuables correspondent aux sommes distribuables sur base des comptes annuels approuvés de l'exercice financier auquel se rapporte la classe d'action dans le sens de l'article 72-1 de la Loi.

g) Le prix intérimaire de rachat des parts sociales (le "Prix Intérimaire de rachat des Parts") sera calculé de la manière suivante:

Valeur nominale Prix intérimaire de rachat des Parts = intérimaire de la part + (Sommes intérimaires distribuables / Nombre de parts dans la classe de parts rachetée)

Où:

La valeur nominale intérimaire de rachat de part correspond à la valeur nominale de chaque part de classe rachetable au moment de l'exercice de l'option de rachat par la Société;

Les sommes intérimaires distribuables correspondent aux profits réalisés à compter de la clôture du dernier exercice financier précédent celui auquel la classe d'action rachetable se rapporte, augmenté des profits à terme et réserves distribuables, mais diminué des pertes à terme et sommes devant être allouées à une réserve devant être établi en conformité avec la Loi et les Articles comme résultant de comptes intérimaires.

h) Toute part rachetée sera immédiatement annulée aussitôt qu'elle aura été reçue et acquise par la Société, et dès lors le capital social de la Société sera réduit d'autant.

i) Toute modification d'une quelconque stipulation du présent article 10 ainsi que toute modification relative aux articles 17 et 18 sera décidée par résolution de l'associé unique ou adoptée lors d'une assemblée générale des associés à l'unanimité de tous les associés.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée à 17.45 heures.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont connus par le notaire par leurs noms, prénoms, statuts civils et résidences, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Morsch, O. Miley, C. Pirvan, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> août 2014. REM/2014/1687. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 12 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146812/247.

(140167263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

---

#### **C.R. Energies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4924 Hautcharage, 49, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 179.961.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014147216/11.

(140167685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

---

**Park Luxco GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 190.247.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of September.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166 367,

here represented by Mr Chris Oberhag, private employee, residing professionally in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal given on September 9, 2014;

2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138 981,

here represented by Mr Chris Oberhag, private employee, residing professionally in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal given on September 9, 2014;

3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO SARL, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151 142,

here represented by Mr Chris Oberhag, private employee, residing professionally in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal given on September 9, 2014; and

4) CCP II Acquisition Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160 175,

here represented by Mr Chris Oberhag, private employee, residing professionally in Mondorf-les-Bains, by virtue of a proxy under private seal given on September 9, 2014.

Said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name "Park Luxco GP S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 The shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

## **C. Decisions of the shareholders**

### **Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 10. Quorum and vote.**

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

## D. Management

**Art. 13. Composition of the board of managers.** The Company shall be managed by a minimum of three (3) managers and a maximum of seven (7) managers (excluding any class B managers), who do not need to be shareholders of the Company. The managers form a board of managers which shall be comprised as follows:

a) one (1) class A manager who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by (A) for as long as SVP's Group Percentage is greater than or equal to ten per cent. (10%), SVP; and (B) if SVP's Group Percentage is less than ten per cent. (10%), the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage, (in each case, the "SVP Director"). For the purpose of the foregoing, in the event that SVP transfers Securities representing a Group Percentage of ten per cent. (10%) or more to a third party independent to SVP (including any other Securityholder), such independent third party shall be entitled to exercise the rights to nominate the appointment (and removal) of the SVP Director as though it were SVP (for the avoidance of doubt, instead of SVP) (the "SVP Replacement");

b) one (1) class A manager who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by (A) for as long as their aggregate Group Percentage is greater than or equal to fifteen per cent. (15%), the simple majority of the Other Lenders (including SVP, to the extent that SVP is no longer entitled to appoint the SVP Director pursuant to article 13 (a), but otherwise, excluding SVP); and (B) if such Other Lenders' Group Percentage is less than fifteen per cent (15%), the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage, (in each case, the "Non-Majority Investor Director");

c) save as set out below in article 14 below, five class A managers who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by the holders of the majority of the Majority Investor Shares (the "Majority Investor Directors"); and

d) an unlimited number of class B managers who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by the holders of the majority of the Majority Investor Shares,

provided that (1) notwithstanding the foregoing, no director, officer or manager of any Restricted Purchaser may be appointed to the board of managers of the Company or board of any member of the Group or as an Observer; and (2) if the Majority Investors entitled to submit for appointment a class B manager(s) pursuant to (d) above do not exercise such right, the Board shall be entitled to submit for appointment (and removal) any person(s) proposed by the Domiciliation Agent from time to time to serve as such class B manager(s) (a "Substitute Class B Director") until such time as the Majority Investors exercise their right to nominate for appointment such class B manager(s).

**Art. 14. Majority Investor.** If the Majority Investors Transfer GHP Shares such that Majority Investors cease to hold:

a) greater than or equal to sixty-five per cent (65%) (but continues to hold greater than or equal to forty-five per cent (45%)) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date, the Majority Investors shall be entitled to appoint (and remove) two less Class A Directors as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above,

b) greater than or equal to forty-five per cent. (45%) (but continues to hold greater than or equal to twenty-five per cent. (25%)) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date), the Majority Investors shall be entitled to appoint (and remove) three (3) less class A managers as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above; or

c) greater than or equal to twenty-five per cent. (25%) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date, the Majority Investors shall be entitled to appoint (and remove) four less class A managers as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above,

and in each case, the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage shall have the right to appoint (and remove) such number of class A managers to the board of managers that the Majority Investors have lost the right to appoint pursuant to this article 14 in accordance with article 13(c) instead of the Majority Investors.

**Art. 15. Residence of class B managers.** Each class B manager shall be resident at all times in Luxembourg.

**Art. 16. Chairman of the board of managers.**

16.1 The chairman of the board of managers shall be appointed by vote of the majority of the managers of the board of managers. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote or any additional voting right.

16.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

**Art. 17. Powers.** The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law, any Securityholders' Deed or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

**Art. 18. Election, removal and term of office of managers.**

18.1 The manager(s) shall be elected in accordance with article 13 by the general meeting of shareholders above which shall determine their remuneration and term of office.

18.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time in accordance with article 13, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

**Art. 19. Board meetings.**

19.1 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for such meeting; provided that if in the opinion of the chairman of the board of managers, the interests of the Group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting were not dealt with as a matter of urgency, advance notice of twenty-four (24) hours may be given; provided further that such notice period may be further limited with the unanimous consent of the managers. Notice shall be made by mail, facsimile or e-mail and shall contain, inter alia, the place, date and time of the meeting and an agenda specifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with all relevant agreements to be approved (or summaries of the material terms thereof) to the extent then available. Matters not on the agenda, or business conducted in relation to those matters, may not be raised at a board meeting unless all the managers agree in writing. Notice may be waived by any manager (with respect to himself) by consent in writing or by such manager's attendance at such meeting. Notice will not be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

19.2 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

19.3 All resolutions taken at a meeting of the Board shall be adopted in a meeting (the "First Meeting") where a majority of the members of the board of managers are present and represented; provided that two of the Majority Investor Directors (or one Majority Investor Director in the event that two Majority Investor Directors have not been appointed to the board of managers) and the SVP Director (and the Non-Majority Investor Director in the event that there is no SVP Director appointed to the board of managers) (a "Quorum") are present and represented. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Meeting a Quorum is not present, or if during the First Meeting a Quorum ceases to be present, the First Meeting shall be adjourned to a date which is not less than seven (7) days thereafter at the same time and place (the "Second Meeting"), and written notice of the same shall be circulated by the chairman of the board of managers to all managers by e-mail or facsimile within twenty-four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Meeting shall be the majority of the members of the board of managers; provided that two of the Majority Investor Directors (or one Majority Investor Director in the event that two Majority Investor Directors have not been appointed to the board of managers) are present or represented. Such Second Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to managers.

19.4 Managers of the board of managers may participate in and hold a meeting using a conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other; provided that at least one half of all participating managers either attend such meeting in person in the Grand Duchy of Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in the Grand Duchy of Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

**Art. 20. Voting.**

20.1 Each manager shall have one vote with respect to each matter voted upon by the board of managers of the Company.

20.2 The board of managers shall take any decision at a meeting by the affirmative vote or consent of a majority of the votes cast by those managers present or represented and voting or by written consent in lieu of meeting in accordance with article 20.5 below.

20.3 The exercise of voting rights by any class B manager is not intended to result in a decision of the board of managers which would not have been made in the absence of the vote of such class B manager.

20.4 Any manager shall be entitled to appoint another manager as his proxy (by notice in writing to the board of managers prior to the applicable meeting of the board of managers) who will be entitled in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do and with the same number of votes as his appointor. A manager who is also a proxy shall be entitled, in the absence of his appointor (1) to a separate vote(s) on behalf of his appointor in addition to his own vote(s) and (2) to be counted as part of the quorum of the manager both on his own account and in respect of the manager for whom he is the proxy. To the extent permitted under applicable law, any manager may represent one or more manager as their proxy.

20.5 Any action permitted or required by these articles of association or any Securityholders' Deed to be taken at a meeting of the board of managers may be taken without a meeting, without prior notice and without a vote, if a written resolution setting forth the action to be taken is signed by all managers.

#### **Art. 21. Board Observer.**

21.1 Each Securityholder (and its Affiliates) whose aggregate Group Percentage is greater than or equal to ten per cent. (10%) shall be entitled to appoint an observer to (and remove such person as observer from) the board of managers (an "Observer"); provided that the foregoing Observer appointment (and removal) right (i) shall not apply to SVP (or the SVP Replacement), to the extent that such Securityholder is already entitled to appoint a manager to the board of managers pursuant to article 13(a); and (ii) for the avoidance of doubt, shall be subject to article 13(d)(1).

21.2 Any Observer appointed in accordance with this article 21 shall have the right to attend and be present at all meetings of the board of managers (either in person, or by telephone conference or by such other means as the directors shall be entitled to participate at such meetings) and to speak at such meetings but not vote nor have any right to table formal resolutions. Observers shall have the right to receive notices and minutes of all meetings to which they are entitled to attend and all materials distributed to the Directors in the same manner and to the same extent as the Directors, provided that the Observers shall hold information regarding the Group confidential and shall only be permitted to disclose such information to the Securityholders or any Affiliates thereof, or any of their partners, officers, employees or professional advisers on a 'need to know' basis for the purpose of managing and reviewing their investment in the Group.

#### **Art. 22. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

22.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers present. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

22.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 23. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of a class A manager who is (x) a Majority Investor Director; or (y) in the event that there is no class A manager who is a Majority Investor Director on the board, any class A manager appointed to the Board by the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage and (z) a class B manager or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

### **E. Audit and supervision**

#### **Art. 24. Auditor(s).**

24.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

24.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

24.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

### **F. Financial year - Annual accounts - allocation of profits - interim dividends**

**Art. 25. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

#### **Art. 26. Annual accounts and allocation of profits.**

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

26.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

**Art. 27. Interim dividends.** The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

## G. Liquidation

### Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

## H. Definitions

**Art. 29. Definitions.** "Affiliate" means, when used with reference to any Person, any other Person (i) Controlled by such first Person, (ii) who or which Controls such first Person, (iii) with which such first Person is under the common Control of another, or (iv) any officer or director of such first Person or other Person; provided that any Person serving as the holding trust or nominee for, beneficiary of, investment advisor to or manager of another Person shall be deemed an Affiliate of such other Person and vice versa; provided further that (A) any two Persons managed or advised by the same investment advisor or manager or an Affiliate thereof shall be deemed to be Affiliates of each other, and (B) no member of the Group shall be deemed an Affiliate of a Majority Investor or a Non-Majority Investor (or any other Affiliate thereof).

"Business Day" means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Grand Duchy of Luxembourg, London (England), Frankfurt (Germany) and New York (United States of America) are all ordinarily open for business. If any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day.

"Control" means, in respect of any Person, the direct or indirect power to manage or govern such Person, or to appoint the majority of the constitution of the managing and governing bodies of such Person or a majority of the securityholders thereof, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner) and "Controlled" shall be interpreted accordingly.

"Debt Facilities" mean the Super Senior Revolving Facility, Term Facility A, Bank Guarantee Facility A, Term Facility B and Bank Guarantee Facility B, each as defined in the Opco Facilities Agreement and any other debt incurred by OpHoldco or any of its Subsidiaries.

"Domiciliation Agent" means the independent Luxembourg professional services company appointed by the Company from time to time to provide certain domiciliation services to the Company, the S.C.A. and the other members of the Group (as determined by the board of managers in good faith);

"Effective Date" means the date on which the Group shall invest, directly or indirectly in the APCOA group;

"GH Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) the S.C.A. Budget Percentage, plus (ii) the Luxco2 Budget Percentage, plus (iii) the Luxco3 Budget Percentage, plus (iv) the OpHoldco Budget Percentage, in each case as applicable to such GHP Shareholder as at such date of determination. For the avoidance of doubt, the Parties acknowledge that the purpose of this definition is to provide a method for calculating each GHP Shareholder's indirect shareholding percentage of OpHoldco.

"GHP Shareholders" means, the Majority Investor, the Non-Majority Investors and any other Person (excluding any member of the Group) admitted to the S.C.A., Luxco2, Luxco3 and OpHoldco as the holder of GHP Shares after the date hereof, but does not include any Person who has ceased to be a shareholder of the relevant member of the Group.

"GHP Shares" means the S.C.A. Shares, Luxco2 Shares, Luxco3 Shares and OpHoldco Shares.

"Group" means the S.C.A. and any Subsidiary of the S.C.A.

"Group Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) the S.C.A. Percentage, plus (ii) the Luxco2 Percentage, plus (iii) the Luxco3 Percentage, plus (iv) the OpHoldco Percentage, in each case as applicable to such GHP Shareholder as at such date of determination. For the avoidance of doubt, the Parties acknowledge that the purpose of this definition is to provide a method for calculating each GHP Shareholder's indirect shareholding percentage of OpHoldco.

"Holdco Facilities" means the Facilities, as defined in the Holdco Facilities Agreement.

"Holdco Facilities Agreement" means any facility agreement entered into by Luxco2 as borrower.

"Luxco2" means Park Luxco 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register.

"Luxco2 Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by the S.C.A. as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco2 Shares) agree otherwise, any Luxco2 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) 100.

"Luxco2 Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco2 Shares) agree otherwise, any Luxco2 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions), multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Budget Dilution Percentage.

"Luxco2 Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by the S.C.A. as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100.

"Luxco2 Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Dilution Percentage.

"Luxco2 Shares" means (i) any shares in the capital of Luxco2 in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles of Luxco2, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Luxco3" means Park Luxco 3 S.C.A., a société en commandite par actions organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register.

"Luxco3 Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by Luxco2 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco3 Shares) agree otherwise, any Luxco3 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-

emption provisions) of any Securityholders' Deed; and (3) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100.

"Luxco3 Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco3 Shares) agree otherwise, any Luxco3 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed; and (3) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage.

"Luxco3 Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by Luxco2 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100.

"Luxco3 Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage.

"Luxco3 Shares" means (i) any shares in the capital of Luxco3 in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles of Luxco 3, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Majority Investors" shall have the meaning given to such term in any Securityholders' Deed.

"Majority Investor Director" has the meaning given in article 13.

"Majority Investor Shares" means those Shares held by the Majority Investors.

"Management Equity Plan" means the management equity plan that may be adopted by the Group for the benefit of the Group's senior management and certain executives and/or independent directors as may be determined by the Group from time to time in accordance with the parameters set out in any Securityholders' Deed.

"Non-Majority Investor" means any Securityholder who is not a Majority Investor.

"Opco Facilities Agreement" means the any facility agreement entered into by OpHoldco.

"OpHoldco" means APCOA Parking Holdings GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung organised under the laws of the Federal Republic of Germany, and registered with the local court of Stuttgart under HRB 726108.

"OpHoldco Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by Luxco3 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of OpHoldco Shares) agree otherwise, any OpHoldco Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of preemption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) 100.

"OpHoldco Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of OpHoldco Shares) agree otherwise, any OpHoldco Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption

arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) 100.

"OpHoldco Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by Luxco3 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100.

"OpHoldco Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100.

"OpHoldco Shares" means (i) any shares in the capital of OpHoldco in registered form and having the rights set out in the Articles of OpHoldco, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Other Lenders" means the Securityholders, excluding the Majority Investor, in each case from time to time;

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organisation or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"Relevant Articles" means the S.C.A. Articles and the articles of association (or equivalent constitutional document) of the other members of the Group, as amended from time to time.

"Restricted Purchaser" means any Person who is engaged, operates or holds greater than ten per cent. (10%) of the equity in, directly or indirectly, or any of whose Affiliates is engaged, operates or holds greater than ten per cent. (10%) of the equity in, directly or indirectly, any business that is of the same or substantially similar type to the business as carried out by the Group from time to time (being the provision of tailored parking solutions (including parking management services) in Europe) and which is in any material way in competition with the same, excluding any holder of Securities as at the Effective Date.

"S.C.A." means Park Luxco S.C.A., a société en commandite par actions organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register.

"S.C.A. Articles" means the articles of association of the S.C.A., as amended from time to time.

"S.C.A. Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of S.C.A. Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of S.C.A. Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any S.C.A. Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of S.C.A. Shares) agree otherwise, any S.C.A. Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the preemption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Budget Dilution Percentage, multiplied by (v) the Luxco2 Budget Dilution Percentage.

"S.C.A. Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage (the result of the following calculation expressed as a decimal) equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of S.C.A. Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of S.C.A. Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any S.C.A. Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Dilution Percentage, multiplied by (v) the Luxco2 Dilution Percentage.

"S.C.A. Shares" means (i) the ordinary shares in the capital of the S.C.A. and any other shares in the capital of the S.C.A. in registered form and having the rights set out in the S.C.A. Articles, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Securities" means Shares, shareholder loans and any other equity or debt securities of or interests in the Group held by any Securityholder, including the Holdco Facilities but excluding the Debt Facilities.

"Securityholders" means the Majority Investors, the Non-Majority Investors and any other Person (excluding any member of the Group) admitted to any member of the Group as a holder of Securities after Effective Date, but does not include any Person who has ceased to be a Securityholder of any member of the Group.

"Securityholders' Deed" means any securityholders' deed that may be entered into from time to time between, among others, the Company and the Securityholders.

"Shares" means (i) the ordinary shares in the capital of the S.C.A., Luxco2 Shares, Luxco3 Shares, OpHoldco Shares and any other shares in the capital of any member of the Group in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing

"Subsidiary" means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, partnership, association or other business entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the limited liability company, partnership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons is entitled to a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons is, or is capable of controlling, the managing director or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity.

"SVP" means Strategic Value Partners, LLC or its Affiliates holding GHP Shares from time to time.

"Transfer" means sell, transfer, assign, pledge, hypothecate or otherwise dispose of, directly or indirectly, whether with or without consideration and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law and "Transferred" shall be interpreted accordingly.

"Warrants" means warrants of Luxco3 issued pursuant to any Securityholders' Deed.

## I. Final clause - Governing law

**Art. 30. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2014.
2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and payment*

The sole subscriber has subscribed the shares as follows:

- 1) CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l., aforementioned, represented as stated above, paid one thousand forty four euros and fifty eight euro-cents (EUR 1,044.58) in subscription for one hundred four thousand and four hundred fifty-eight (104,458) shares;
- 2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l., aforementioned, represented as stated above, paid four thousand six hundred ninety five euros and eleven euro-cents (EUR 4,695.11) in subscription for four hundred sixty nine thousand five hundred and eleven (469,511) shares;
- 3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO SARL, aforementioned, represented as stated above, paid one thousand three hundred and forty eight euros and twenty one euro-cents (EUR 1,348.21) in subscription for one hundred thirty four thousand eight hundred and twenty one (134,821) shares; and
- 4) CCP II Acquisition Luxco S.à r.l., aforementioned, represented as stated above, paid five thousand four hundred and twelve euros and ten euro-cents (EUR 5,412.10) in subscription for five hundred forty one thousand, two hundred and ten (541,210) shares.

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

### Shareholders resolutions

The aforementioned persons, representing the entire share capital of the Company and acting in place of the general meeting of shareholders has immediately passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.
2. The number of members of the board of managers is fixed at five (5).
3. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:
  - Ms. Kimberly Terjanian, born on 15 May 1973 in New Jersey (United States of America) professionally residing at 375 Park Avenue, 12<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10152 (United States of America) as class A manager;
  - Mr. Brian Patterson, born on 31 May 1983 in Ohio (United States of America) professionally residing at 375 Park Avenue, 12<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10152 (United States of America) as class A manager;
  - Ms. Olufunke Audu, born on 2 October 1983 in Georgia (United States of America) professionally residing at 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg as class A manager;
  - Ms. Yasemin Bulut, born on 18 May 1984 in Charleville-Mezieres (France) professionally residing at 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg as class B manager; and
  - Mr. Gueorgui Dikanarov, born on 28 January 1978 in Sofia (Bulgaria) professionally residing at 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg as class B manager.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, in the office of the undersigned notary, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same proxyholder and in case of divergence between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed, together with the notary, the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède.

L'an deux mille quatorze, le dixième jour de Septembre.

Par-devant nous, Maître Marc Loesch, notaire, résidant à Mondorf-les-Bains.

#### ONT COMPARU:

1) CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 166 367,

dûment représentée par Monsieur Chris Oberhag, employé privé, résidant professionnellement à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 septembre 2014.

2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 138 981,

dûment représentée par Monsieur Chris Oberhag, employé privé, résidant professionnellement à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 septembre 2014.

3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 151 142,

dûment représentée par Monsieur Chris Oberhag, employé privé, résidant professionnellement à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 septembre 2014.

4) CCP II ACQUISITION LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 160 175,

dûment représentée par Monsieur Chris Oberhag, employé privé, résidant professionnellement à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 septembre 2014.

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises avec les formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes ont requis du notaire soussigné de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'ils souhaitent constituer avec les statuts suivants:

### **A. Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Park Luxco GP S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de son objet social.

#### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans motif par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou autres bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estime que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, qui soient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### **B. Capital social - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les conditions requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite, l'insolvabilité, ou tout autre événement similaire affectant un associé, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

#### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être délivrés sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Les parts sociales ne pourront être transférées à de nouveaux associés que sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé ne pourront être transférées à de nouveaux associés que sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts du capital social. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant.

## C. Décisions des associés

### Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés selon les dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique s'il y a lieu, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Des assemblées générales des associés pourront être tenues aux lieux et heures indiqués dans les convocations correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

### Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé détient un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou par la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'à l'unanimité.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

## D. Gérance

### Art. 13. Composition du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée au minimum par trois (3) et au maximum par sept (7) gérants (à l'exception des gérants de catégorie B). Les gérants ne doivent pas obligatoirement avoir la qualité d'associé de la Société. Le conseil de gérance est composé de la manière suivante:

a) un (1) gérant de catégorie A qui peut être nommé (et révoqué) à tout moment uniquement (A) si le pourcentage du groupe SVP est supérieur ou égal à dix pourcent (10%); et si (B) le pourcentage du groupe SVP est inférieur à dix pourcent (10%), la simple majorité des Porteurs de Titres sur le fondement de leur Pourcentage de Groupe, (dénommé «Directeur de SVP»). Au regard des dispositions du paragraphe précédent, dans le cas où SVP transfère à un tiers indépendant de SVP (incluant les porteurs de titres) des titres représentant au moins dix pourcent (10%) d'un pourcentage de groupe, ce tiers indépendant a le droit d'exercer les droits de nomination (et de révocation) du Directeur de SVP comme si c'était SVP (dénommé «Remplacement SVP»);

b) un (1) gérant de catégorie A qui peut être nommé (et révoqué) à tout moment uniquement (A) si le Pourcentage total du Groupe est supérieur ou égal à quinze pourcent (15%), la simple majorité des Autres Prêteurs (incluant SVP, dans la mesure où SVP n'a plus le droit de désigner le Directeur de SVP conformément à l'article 13(a); et (B) si le Pourcentage de Groupe des Autres Prêteurs est inférieur à quinze pourcent (15%), la simple majorité des porteurs de titres sur le fondement de leur Pourcentage de Groupe (dénommé «Directeur Investisseur Non Majoritaire»);

c) à l'exception de ce qui est prévu à l'article 14, cinq gérants de catégorie A peuvent être nommés (et révoqués) à tout moment uniquement par les détenteurs de la majorité des Parts Sociales de l'Investisseur Majoritaire («Les Investisseurs Gérants Majoritaires») et

d) Un nombre illimité de gérants de catégorie B qui peuvent être nommés et révoqués à tout moment uniquement par les détenteurs de la majorité des Parts Sociales de l'Investisseur Majoritaire, à condition que (1) nonobstant ce qui précède, aucun administrateur, dirigeant ou gestionnaire d'un Acheteur Limité ne puisse être nommé au conseil de gérance de la Société, à tout comité du Groupe ou en tant qu'Observateur; et (2) si les Investisseurs Majoritaires qui ont le droit de soumettre la candidature d'un gérant de catégorie B, conformément au paragraphe (d), n'exercent pas ce droit, le Comité a le droit de soumettre, pour désignation (et révocation) la candidature de toute personne suggérée par l'Agent Domiciliaire à la fonction de gérant de catégorie B (dénommé «Remplaçant Directeur de Catégorie B») jusqu'à ce que les Investisseurs Majoritaires exercent leur droit de nomination de ces gérants de catégorie B.

**Art. 14. Investisseur Majoritaire.** Si les Investisseurs Majoritaires cèdent les Parts Sociales GHP en cessant de détenir:

a) au moins soixante-cinq pourcent (65%) (mais continuent de détenir au moins quarante-cinq pourcent (45%)) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective, les Investisseurs Majoritaires ont le droit de désigner (et de révoquer) deux (2) gérants de Catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13 (c) ci-dessus,

b) au moins quarante-cinq pourcent (45%) (mais continuent de détenir au moins vingt-cinq pourcent (25%) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective), les Investisseurs Majoritaires ont le droit de désigner (et de révoquer) trois (3) gérants de Catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13 (c) ci-dessus; ou

c) au moins vingt-cinq pourcent (25%) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective, les Investisseurs Majoritaires ont le droit de désigner (et de révoquer) quatre (4) gérants de Catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13(c) ci-dessus,

Dans chaque cas, la simple majorité des Détenteurs de Titres, en fonction de leur Pourcentage de Groupe, permettre de désigner (et de révoquer), au conseil de gérance, un nombre de gérants de Catégorie A, équivalent au nombre de gérants de Catégorie A que les Investisseurs Majoritaires pouvaient désigner avant la perte de leur droit, conformément aux articles 14 et 13(c).

**Art. 15. Domicile des gérants de Catégorie B.** Chaque gérant de catégorie B doit résider au Luxembourg.

**Art. 16. Présidence du Conseil de gérance.**

16.1 Le président du conseil de gérance doit être désigné par vote à la majorité des gérants composant le conseil de gérance. Le Président du conseil de gérance ne doit pas avoir un vote prépondérant ou un droit de vote additionnel.

16.2 Le président préside les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance désigne temporairement un autre gérant par vote à la majorité des gérants présents ou représentés lors de la réunion.

**Art. 17. Pouvoirs.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi, par un pacte d'associés ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

**Art. 18. Election, révocation et durée du mandat des gérants.**

18.1 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) conformément à l'article 13 par l'assemblée générale des associés qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

18.2 Les gérants sont élus et peuvent être librement révoqués à tout moment, avec ou sans motif, conformément à l'article 13, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

**Art. 19. Réunions de gérance.**

19.1 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de gérance doit être adressée aux gérants trois (3) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion; sauf en cas d'urgence, auquel cas, le président du conseil de gérance peut considérer que les intérêts du Groupe nécessitent une convocation vingt-quatre (24) heures à l'avance; le délai de convocation pourra être encore réduit mais nécessitera un vote à l'unanimité par le conseil de gérance. La convocation peut être donnée par écrit, télécopie, courrier électronique, doit contenir la date et l'heure de la réunion et préciser spécifiquement l'ordre du jour avec les points à évoquer lors de la réunion et avec tous les éléments pertinents devant être approuvés (ou des résumés des conditions matérielles) lorsqu'ils sont disponibles. Les questions qui n'auront pas été précisées dans l'ordre du jour, ou les éléments qui y sont liés, ne peuvent pas être soulevés à la réunion de gérance, à moins que les gérants l'aient accepté par écrit. La convocation peut être omise par tout gérant y consentant par écrit ou le spécifiant directement lors de la réunion. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion dont le lieu et l'heure auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le Conseil de gérance.

19.2 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les gérants seraient présents ou représentés à une réunion du Conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du Conseil de gérance.

19.3 Toutes les résolutions votées à une réunion du Conseil doivent être en premier lieu adoptées lors d'une réunion (la «Première Réunion») où une majorité des membres du conseil de gérance sont présents et représentés; à condition que deux Directeurs Investisseurs Majoritaires (ou un Directeur Investisseur Majoritaire s'il n'y en a qu'un qui a été désigné) et le Directeur de SVP (et le Directeur Investisseur Non-Majoritaire s'il n'y a pas de Directeur de SVP désigné au conseil de gérance) (un «Quorum») soient présents et représentés. Si dans les trente (30) minutes suivant le début de la Première Réunion, le Quorum n'est pas atteint ou si durant la Première Réunion, le quorum n'est plus atteint, la Première Réunion doit être reportée d'au moins sept (7) jours à la même heure et au même endroit («la Seconde Réunion») et une convocation écrite doit être transmise par le président du conseil de gérance à tous les gérants par e-mail ou télécopie dans les vingt-quatre (24) heures du renvoi. Le quorum de la Seconde Réunion est atteint à la majorité des membres composant le conseil de gérance; à condition que deux des Directeurs Investisseurs Majoritaires (ou un s'il est le seul à avoir été désigné) soient présents ou représentés. Cette Seconde Réunion ne doit pas aborder de thèmes non-inscrits dans l'ordre du jour de la Première Réunion.

19.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent se tenir par téléconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement; à condition qu'au moins la moitié des gérants participe personnellement à la réunion au Grand-Duché de Luxembourg ou participe en utilisant des moyens de communication se trouvant au Grand-Duché de Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne.

#### **Art. 20. Vote.**

20.1 Chaque gérant dispose d'une voix pour chaque sujet défini par le conseil de gérance de la Société.

20.2 Le conseil de gérance doit adopter toute décision prise à une réunion par un vote affirmatif à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés ou par consentement écrit en vertu de l'article 20.5.

20.3 L'absence d'un gérant de catégorie B lors du vote entraîne l'impossibilité pour le conseil de gérance de prendre une décision.

20.4 Les gérants peuvent participer à toute réunion en désignant comme mandataire un autre gérant (par convocation écrite au conseil d'administration préalablement à la réunion du conseil de gérance). Le mandataire aura les mêmes pouvoirs que le gérant mandant et le même nombre de voix. Il peut (1) voter à la fois en son nom et pour son compte et en son nom et pour le compte du gérant mandant par deux votes distincts et (2) être comptabilisé dans le quorum à la fois pour son compte et pour le compte du gérant mandant. Un manager peut représenter un ou plusieurs gérants, sous réserve que cela soit autorisé légalement.

20.5 Toute résolution permise ou requise par les présents statuts ou tout Pacte d'Associés devant être pris durant une réunion du conseil de gérance, pourra l'être sans réunion ni vote, à condition que la résolution soit signée par tous les gérants.

#### **Art. 21. Observateur du Conseil de Gérance.**

21.1 Chaque Détenteur de Titres (et ses Affiliés) dont le Pourcentage de Groupe Total est supérieur ou égal à dix pour cent (10%) doit désigner un observateur (et le révoquer) au conseil de gérance (un «Observateur»); sachant que le droit de désigner un Observateur (et sa révocation) (i) ne peut s'appliquer à SVP (ou au Remplacement SVP), dans la mesure où ce Détenteur de Titres a déjà le droit de désigner un gérant au conseil de gérance en vertu de l'article 13(a); et (ii) doit être soumis à l'article 13(d)(1).

21.2 Tout Observateur désigné conformément à l'article 21 doit avoir le droit d'assister à toutes les réunions du conseil de gérance (en personne, par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de la même manière que les gérants) et de s'exprimer lors de ces réunions sans cependant avoir le droit de voter ni de déposer des résolutions. Les Observateurs doivent recevoir les convocations et les procès-verbaux de toutes les réunions auxquelles ils peuvent assister ainsi que les documents distribués aux Gérants. Ils doivent respecter la confidentialité des documents concernant le Groupe et ne peuvent être autorisés qu'à révéler des informations aux Porteurs de Titres, aux Affiliés, ou à un de ses associés, dirigeants, employés ou conseillers aux fins de gérance et de vérification de leur investissement dans le Groupe.

#### **Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.**

22.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de gérance doivent être signés par le président, s'il n'y en a pas ou en son absence, par le président temporaire et par le secrétaire (s'il en existe un), ou par deux (2) gérants présents. Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou autres, devra être signé(e) par le président ou par deux (2) gérants.

22.2 Les décisions du gérant unique doivent être retranscrites dans les procès-verbaux qu'il devra signer. Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou autres, devront être signés par le gérant unique.

**Art. 23. Rapports avec les tiers.** La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A qui est (x) un Directeur Investisseur Majoritaire; ou en son absence (y), un gérant de catégorie A désigné par le Conseil par la majorité simple des Porteurs de Titres en fonction de leur Pourcentage de Groupe et (y) un gérant de catégorie B ou (ii) par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle(auxquelles) un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

## E. Audit et surveillance

### Art. 24. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.

24.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine leur mandat.

24.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et avec ou sans motif, par l'assemblée générale des associés.

24.3 Le commissaire a un droit illimité de regard sur toutes les opérations de la Société.

24.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

**Art. 25. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

### Art. 26. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

26.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de résultat conformément à la loi.

26.2 Pour chaque exercice social, sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pourcent (5%) seront affectés sur le compte de la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé apporteur y consent.

26.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pourcent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

26.6 Les distributions aux associés sont faites en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 27. Acomptes sur dividendes.** Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état financier intermédiaire, préparé par le conseil de gérance, et montrant que des fonds peuvent être distribués. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve légalement obligatoire ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribués.

## G. Liquidation

### Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

28.2 L'éventuel boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Définitions

**Art. 29. Définitions.** «Affilié» est utilisé en référence à une Personne ou, (i) à une Personne Contrôlée, (ii), ou à une Personne Contrôlante, (iii), ou à une Personne exerçant un contrôle conjoint avec une autre Personne, ou (iv) à tout dirigeant ou administrateur d'une Personne; à condition qu'un fiduciaire ou son délégué, un bénéficiaire, un conseiller en placement, ou un gérant d'une autre Personne soit réputé y être affilié; que de plus (A) les deux personnes gérées ou conseillées par le même conseiller en placement, ou un gérant ou un affilié puissent être considérés comme affiliés les uns aux autres, et (B) qu'aucun membre du Groupe ne puisse être considéré comme étant un Affilié d'un Investisseur Majoritaire ou d'un Investisseur Non-Majoritaire (ou d'une Personne affiliée à celui-ci).

«Accord sur les Facilités de Crédit Holdco» désigne toute facilité de crédit souscrite par Luxco2 en tant qu'emprunteur.

«Accord sur les Facilités de Crédit Opco» désigne toute facilité de crédit souscrite par OpHoldco.

«Acheteur Limité» désigne toute Personne ou sa filiale qui exploitent ou détiennent plus de dix pourcent (10%) du capital, directement ou indirectement, toute entreprise de même type que l'entreprise du Groupe (étant la fourniture de solutions de stationnement adaptées (dont la gestion des services de stationnement) en Europe et étant en concurrence avec cette entreprise, à l'exclusion de tout porteur de Titres à la date effective.

«Actionnaires-GHP» désignent les Investisseurs Majoritaires, les Investisseurs Non-Majoritaires et toute autre Personne (à l'exclusion de tout membre du Groupe) admis dans la S.C.A., la Luxco2, Luxco3 et OpHoldco comme détenteurs des parts sociales GHP après la date des présents statuts. Ne sont pas incluses les personnes ayant cessé d'être actionnaires des sociétés du Groupe.

«Actions de la S.C.A.» désignent (i) toutes actions ordinaires et autres actions sous la forme de titres nominatifs composant le capital social et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts de la S.C.A. et (ii) les titres et autres participations émis ou à émettre directement ou indirectement visés à la clause (i) ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Actions GHP» englobent les actions de la S.C.A., de Luxco2, de Luxco3 et de OpHoldco.

«Agent Domiciliataire» désigne la compagnie indépendante de services luxembourgeoise nommée par la Société afin de fournir certains services de domiciliation à la Société, à la S.C.A. et aux autres membres du Groupe (tel que déterminé de bonne foi par le conseil de gérance).

«Articles Concernés» désignent les articles applicables à la S.C.A. et les statuts (ou tout document équivalent constitutif de la société) des autres membres du Groupe, «Autres prêteurs» désignent les Porteurs de Titres, à l'exclusion de l'Investisseur Majoritaire.

«Contrôle» signifie, à l'égard de toute Personne, le pouvoir direct ou indirect de gérer ou diriger une Personne, de désigner la majorité des membres des organes de gestion ou de direction ou la majorité des porteurs de titres, par vote, par contrat ou d'une autre manière (une société en commandite est ainsi réputée être Contrôlée par son commandité).

«Date effective» signifie la date à laquelle le Groupe investit, directement ou indirectement dans le groupe APCOA;

«Directeur Investisseur Majoritaire» a la signification donnée à l'article 13.

«Facilités de Crédit» englobe la Facilité de crédit renouvelable Super Senior, la Ligne de crédit A, la Facilité de Crédit A, la Ligne de Crédit B et la Facilité de Crédit B, tel que définies par l'Accord sur les Facilités de Crédit Opco et de toute autre dette contractée par OpHoldco ou l'une de ses Filiales.

«Facilités Holdco» comprend les [Facilités], telles que définies par l'Accord Holdco sur les Facilités de Crédit

«Filiale» désigne par rapport à toute Entité (société, société en commandite, association ou autre entité) (i) dont une majorité des droits de vote permette d'élire des administrateurs, des gérants ou fiduciaires est alors détenue ou Contrôlée, directement ou indirectement par la dite Entité ou (ii) s'il s'agit d'une société en commandite, association ou autre entité économique, une majorité du capital est possédée ou contrôlée directement ou indirectement par toute personne ou filiale de cette personne. Une Entité est considérée posséder une majorité des actions d'une société, société à responsabilité limitée, association ou autre entreprise si la majorité des profits ou des pertes de la société, association ou autre entreprise est attribuée à cette Entité.

«Garanties» désignent les garanties émises de Luxco3 conformément au Pacte d'Associés.

«Groupe» comprend la S.C.A. et toutes ses filiales.

«Investisseur Majoritaire» prend le sens donné par le Pacte d'Associés.

«Investisseur Non-Majoritaire» désigne tout Porteur de Titres qui n'est pas un Investisseur Majoritaire.

«Jour Ouvrable» signifie toute journée autre que le samedi, le dimanche ou tout autre jour férié, durant laquelle les établissements bancaires au Grand-Duché de Luxembourg, à Londres (Angleterre), à Francfort (Allemagne) et à New York (Etats-Unis) sont ouverts. Si un préavis ou une mesure expire un jour non ouvrable, la date doit automatiquement être prolongée au premier jour ouvrable suivant.

«Luxco2» représente Park Luxco 2 S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, non encore immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

«Luxco3» désigne Park Luxco 3 S.C.A., une société en commandite par action de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, non encore immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

«OpHoldco» désigne la société APCOA Parking Holdings GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung régie par le droit de la République Fédérale d'Allemagne, et enregistrée au Registre de Commerce de Stuttgart sous le numéro HRB 726108.

«Pacte d'associés» signifie tout pacte entre porteurs de titres exécuté entre Porteurs de Titres et entre des Porteurs de Titres et la Société.

«Parts Sociales» désignent (i) les actions ordinaires dans le capital de la S.C.A., les parts sociales Luxco2, les actions de Luxco3, les parts sociales OpHoldco et les autres parts sociales dans le capital de tout membre du Groupe et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts et (ii) les titres et autres participations émis ou à émettre

directement ou indirectement visés à la clause (i) ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales de l'Investisseur Majoritaire» désigne les Parts Sociales détenues par les Investisseurs Majoritaires.

«Parts Sociales Luxco2» désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco2 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés des statuts de Luxco2, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales Luxco3» désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco3 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés de Luxco3, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)).

désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco2 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés des statuts de Luxco2, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales OpHoldco» désignent (i) toutes Parts Sociales dans le capital de OpHoldco sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts de la société OpHoldco, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Personne» désigne un particulier, une association, une société, une sàrl, une association, une S.C.A., une fiducie, une co-entreprise, un organisme non constitué en société ou une entité gouvernementale ou tout département, organisme ou subdivision politique de celle-ci.

«Porteurs de titres» désignent les Investisseurs Majoritaires, les Investisseurs Non Majoritaires et toute autre personne (excepté tout membre du groupe) ayant été admis comme porteur de titres après la Date Effective. Cela exclut les personnes qui ne sont plus des porteurs de titres.

«Pourcentage de Budget Luxco2» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'actions Luxco2 détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'actions Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions Luxco2) ou à toute action Luxco2 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3.

«Pourcentage de Budget Luxco» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco3 détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute actions Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales Luxco3) ou à toutes actions Luxco3 émises en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco.

«Pourcentage de Budget OpHoldco» désigne, à l'égard de tout actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable

est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales OpHoldco) ou à toute action OpHoldco émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Budget de la S.C.A.» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'Actions de la S.C.A. détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales de la S.C.A. émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Parts Sociales de la S.C.A. émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions de la S.C.A.) ou à toute action de la S.C.A. émise en conformité avec les dispositions actions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3, multiplié par (v) le Pourcentage de Dilution du Budget de Luxco2.

«Pourcentage de Dilution du Budget Luxco2» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'actions Luxco2 détenues par la S.C.A. à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'actions Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pour cent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions Luxco2) ou à toute action Luxco2 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption d'un Pacte d'Associés, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3» désigne à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'Actions Luxco3 détenues par Luxco2 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'Actions Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Actions Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Actions Luxco3) ou à toute action Luxco3 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption, de tout Pacte d'Associés; et (3) des Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par Luxco3 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales OpHoldco) ou à toutes Parts Sociales OpHoldco émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Dilution Luxco2» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de parts sociales Luxco2 détenues par la S.C.A. à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de parts sociales Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toute part sociale Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Dilution Luxco3» désigne à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre des Parts Sociales Luxco3 détenues par Luxco2 à ladite date d'évaluation, au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute part sociale Luxco3 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) les Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de Dilution OpHoldco» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par Luxco3 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) 100.

«Pourcentage de la S.C.A.» désigne un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de parts sociales S.C.A. détenues par les porteurs de titres à une date déterminée, et au dénominateur (y) le dénominateur qui doit correspondre au nombre total de parts sociales S.C.A. émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) 100, multiplié par

(iii) le Pourcentage de dilution OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de dilution Luxco3, multiplié par (v) le Pourcentage de dilution Luxco2.

«Pourcentage de Budget GH» signifie, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal (i) au Pourcentage du Budget de la S.C.A., plus (ii) au Pourcentage du Budget de Luxco2, plus (iii) au pourcentage du Budget de Luxco3, plus (iv) au Pourcentage du Budget de OpHoldCo, dans chaque cas, applicable à cet actionnaire GHP et à cette date d'évaluation. Les Parties reconnaissent que cette définition a pour but de fournir une méthode de calcul du le pourcentage d'actions indirectes détenues par un actionnaire de OpHoldco.

«Pourcentage du Groupe» signifie, à l'égard de tout actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal (i) au Pourcentage de la S.C.A., plus (ii) de Luxco2, plus (iii) de Luxco3, plus (iv) de OpHoldCo, dans chaque cas, applicable à cet Actionnaire GHP et à cette date d'évaluation. Les Parties reconnaissent que cette définition a pour but de fournir une méthode de calcul du pourcentage d'actions indirectes détenues par un actionnaire de OpHoldco.

«Pourcentage Luxco2» désigne, à l'égard de tout Porteur de titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco2 détenues par ce porteur de titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution Luxco3.

«Pourcentage Luxco3» désigne à l'égard de tout Porteur de Titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco3 détenues par ce Porteur de Titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Parts Sociales Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution OpHoldco.

«Pourcentage OpHoldco» désigne, à l'égard de tout Porteur de Titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage (le résultat du calcul suivant exprimé en décimal) égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par ce Porteur de Titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toutes Parts Sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) 100.

«Régime de l'Actionariat de la Direction» correspond au régime pouvant être adopté par le Groupe au bénéfice de l'équipe dirigeante du Groupe et/ou de certains directeurs indépendants pouvant être déterminés par le Groupe conformément aux dispositions énoncées dans le Pacte d'Associés.

«S.C.A.» désigne Park Luxco S.C.A., une société en commandite par action de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, non encore immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

«Statuts de la S.C.A.» désignent les statuts de la S.C.A. applicables.

«SVP» désigne Strategic Value Partners, LLC ou ses Affiliés détenant des parts sociales de GHP.

«Titres» désigne les parts sociales, les prêts d'actionnaires, les autres investissements ou dettes les participations financières dans le groupe porté par tout porteur de titres incluant les Facilités Holdco excluant les Facilités de dettes.

«Transférer» désigne la vente, le transfert, la cession, l'hypothèque ou tout autre mécanisme direct ou indirect, avec ou sans contrepartie, volontaire ou non, prévu par la loi. «Transféré» doit être interprété en conséquence.

## I. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 30. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1 Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

2 Des acomptes sur dividendes peuvent être versés pendant le premier exercice social.

### *Souscription et paiement*

Le souscripteur unique a souscrit les parts sociales de la manière suivante:

1) CSCP II ACQUISITION LUXCO S.à r.l, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, a versé mille quarante-quatre euros et cinquante-huit centimes (EUR 1,044.58) en souscription de cent quatre, quatre cent cinquante-huit (104,458) parts sociales;

2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, a versé quatre mille six-cent quatre-vingt-quinze euros et onze centimes (EUR 4,695.11) en souscription de quatre cent soixante-neuf, cinq cent onze (469,511) parts sociales;

3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, a versé mille trois cent quarante-huit euros et vingt-et-un centimes (EUR 1,348.21) en souscription de cent trente-quatre, huit cent vingt-et-une (134,821) parts sociales et

4) CCP II ACQUISITION LUXCO S.à r.l, susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, a versé cinq mille quatre cent douze euros et dix centimes (EUR 5,412.10) en souscription de cinq cent quarante et une, deux cent dix (541,210) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est ainsi à la disposition de la Société. Cela a été présenté au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, engagés par la Société ou à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

#### *Résolutions des associés*

L'associé, représentant l'intégralité du capital social et agissant au lieu de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 25 C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.
2. Le nombre de membres du conseil de gérance est fixé à cinq (5).
3. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de la Société pour une durée illimitée:
  - Madame Kimberly Terjanian, née le 15 mai 1973 au New Jersey (Etats-Unis) ayant pour adresse professionnelle au 375 Park Avenue, 12<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10152 (Etats-Unis), comme gérante de catégorie A;
  - Monsieur Brian Patterson, né le 31 mai 1983 en Ohio (Etats-Unis) ayant pour adresse professionnelle au 375 Park Avenue, 12<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10152 (Etats-Unis), comme gérant de catégorie A;
  - Madame Olufunke Audu, née le 2 octobre 1983 en Géorgie (Etats-Unis) ayant pour adresse professionnelle au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, comme gérante de catégorie A;
  - Madame Yasemin Bulut, née le 18 mai 1984 à Charleville-Mezieres (France) ayant pour adresse professionnelle au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, comme gérante de catégorie B et
  - Monsieur Gueorgui Dikanarov, né le 28 janvier 1978 à Sofia (Bulgarie) ayant pour adresse professionnelle au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, comme gérant de catégorie B.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du mandataire des parties comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Oberhag, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 15 septembre 2014. REM/2014/2002. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145685/1165.

(140165490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2014.

---

#### **VCJ Lease S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 173.930.

Les statuts coordonnés au 4 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014147042/11.

(140167053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

---

**Geno Management, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 190.326.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvierzehn, am zweiundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichnenden Notar Maître Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

- Herr Jens Meier, geboren in Recklinghausen, am 9. Juni 1968, beruflich ansässig in Pflugfelder Straße 22, 71636 Ludwigsburg, Deutschland,

hier vertreten durch Frau Jil Lanners, beruflich wohnhaft in 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 4 August 2014, welche vorliegender Urkunde beigelegt ist um mit dieser bei der Registrierungsbehörde eingereicht zu werden.

Die erschienene Partei hat den unterzeichnenden Notar ersucht, die Gründungssatzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) wie folgt zu beurkunden.

**Art. 1.** Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen "Geno Management" (die "Gesellschaft") wird hiermit von der erschienenen Partei und allen Personen, die gegebenenfalls zukünftig als Gesellschafter eintreten, gegründet. Die Gesellschaft wird durch vorliegende Satzung und durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung geregelt.

**Art. 2.** Der Unternehmenszweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen in jeder beliebigen Form an in- und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form von Gewerben, sowie den Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder andere Art und Weise von Aktien, Schuldscheinen, Obligationen, Scheinen und andere Wertpapiere in jeder beliebigen Form.

Die Gesellschaft darf ebenfalls Anteile einer Teilhaberschaft besitzen und seine Tätigkeit mittels Wirtschaftszweige in Luxemburg oder im Ausland ausführen.

Weiterhin darf die Gesellschaft in jeder beliebigen Form Geschäftsführern oder Direktoren von Firmen bei der Ausübung ihrer Pflichten beistehen und unterstützen, einschließlich Firmen in welcher die Gesellschaft Anteile hat, vorausgesetzt dass eine solche Unterstützung nicht unter den Anwendungsbereich des Gesetzes vom 5. April 1993 fällt.

Generell darf die Gesellschaft (mittels Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder Sicherheiten oder in jeder anderen beliebigen Form) Firmen, oder andere Unternehmen in welchen die Gesellschaft Anteile besitzt oder welche Teil des Konzerns zu dem die Gesellschaft gehört sind, unterstützen, Kontroll- oder Aufsichtsmaßnahmen ergreifen, sowie jeden Einsatz, den die Gesellschaft für nützlich hält um ihre Zwecke zu erreichen und zu entwickeln, ausführen. Die Gesellschaft kann alle geschäftlichen, technischen, finanziellen ebenso wie alle andere direkt oder indirekt verbundenen Tätigkeiten welche die Erfüllung des Geschäftszwecks in den oben genannten Bereichen erleichtern, vornehmen.

**Art. 3.** Die Gesellschaft ist auf unbegrenzte Dauer gegründet.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg., Soweit gesetzlich zugelassen, kann der eingetragene Sitz der Gesellschaft durch Beschluss des Geschäftsführers, beziehungsweise durch die Geschäftsführung an jeden Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäfts- und Zweigstellen in Luxemburg und im Ausland errichten.

Sollte der Geschäftsführer, oder im Falle einer Geschäftsführung die Geschäftsführung, feststellen, dass außerordentliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eingetreten sind oder unmittelbar bevorstehen welche die normalen Tätigkeiten der Gesellschaft an ihrem eingetragenen Sitz oder die problemlose Kommunikation zwischen diesem Sitz und Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zum vollständigen Ende solcher ungewöhnlichen Umstände ins Ausland verlegt werden; derartige vorläufige Maßnahmen haben keine Auswirkung auf die staatliche Zugehörigkeit der Gesellschaft, die unbeschadet einer solchen vorübergehenden Sitzverlegung eine luxemburgische Gesellschaft bleibt. Solche vorübergehenden Maßnahmen werden vom Geschäftsführer oder, im Falle einer Geschäftsführung, von der Geschäftsführung vorgenommen und jeglichen betroffenen Personen mitgeteilt.

**Art. 5.** Das ausgegebene Gesellschaftskapital der Gesellschaft beläuft sich auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500), eingeteilt in hundertfünfundzwanzig (125) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je hundert Euro (EUR 100).

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise erhöht oder verringert werden.

**Art. 6.** Die Anteile sind unter den Gesellschaftern frei übertragbar. Soweit es das Gesetz nicht anders bestimmt, bedarf die Übertragung von Anteilen auf Dritte der Einwilligung von Gesellschaftern, welche zusammen mindestens fünfundsiebzig Prozent (75%) des Gesellschaftskapitals halten.

**Art. 7.** Die Geschäftsführung der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Geschäftsführer die keine Gesellschafter sein müssen.

Die Geschäftsführer werden durch mehrheitlichen Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter gewählt und abberufen, welche ihre Befugnisse und die Amtsdauer beschließt. Wenn keine Frist gesetzt wird, dann sind die Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt. Die Geschäftsführer können wiedergewählt werden, jedoch kann ihre Ernennung zu jeder Zeit mit oder ohne Grund (ad nutum) widerrufen werden.

Im Falle mehrerer Geschäftsführer bilden diese die Geschäftsführung. Jeder Geschäftsführer kann an jeder Sitzung der Geschäftsführung teilnehmen mittels Telefonkonferenz oder anderen zur Verfügung stehenden Kommunikationsmitteln insofern gewährleistet ist, dass alle an der Sitzung teilnehmenden Personen sich hören und miteinander kommunizieren können. Eine Sitzung kann auch mittels einer Telefonkonferenz oder ähnlichen Kommunikationsmitteln abgehalten werden. Die Teilnahme oder das Abhalten einer Sitzung mit Hilfe dieser Mittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an der betroffenen Sitzung. Die Geschäftsführer können sich in den Sitzungen ohne Einschränkung der Anzahl der Vollmachten durch einen anderen Geschäftsführer, der hierzu bevollmächtigt ist, vertreten lassen, wobei jedoch immer zumindest zwei Geschäftsführer persönlich oder mittels Telefonkonferenz teilnehmen müssen.

Die Geschäftsführer sind mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor Beginn einer Sitzung der Geschäftsführung mittels schriftlicher Einberufung, zu benachrichtigen, außer in Notfällen, in welchem Fall die Art und die Gründe dieser Umstände in der Einberufung erläutert werden müssen. Auf das Recht auf die oben beschriebene Weise einberufen zu werden kann jeder Geschäftsführer durch schriftliche Zustimmung, per Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel, welches es erlaubt solche Zustimmung zu beweisen, verzichten. Spezifische Einberufungen sind nicht notwendig für Sitzungen, welche vorher zu einem durch Geschäftsführungsbeschluss genehmigten Zeitplan und zu vorgesehenen Zeiten und an vorbestimmten Orten abgehalten werden.

Entscheidungen der Geschäftsführung werden durch die Mehrheit der Geschäftsführer der Gesellschaft gefasst (einschließlich möglicher Vollmachten).

Schriftliche Beschlüsse der Geschäftsführung können, aus einem einzigen oder mehreren einzelnen Dokumenten, gültig abgeschlossen werden, wenn sie von allen Mitgliedern der Geschäftsführung schriftlich, per Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel genehmigt wurden, welches es erlaubt solche Zustimmung zu beweisen. Die verschiedenen Dokumente gleichen Inhalts bilden zusammen einen gültigen schriftlichen Beschluss. Die Sitzungsprotokolle der Geschäftsführung müssen von allen anwesenden oder vertretenen Geschäftsführern unterschrieben werden. Beschlüsse der Geschäftsführung, einschließlich schriftliche Beschlüsse, müssen von einem einzelnen Geschäftsführer beweiskräftig beglaubigt und ein Auszug davon beweiskräftig unterschrieben werden.

Gegenüber Außenstehenden hat der Geschäftsführer, beziehungsweise im Falle einer Geschäftsführung, jeder Geschäftsführer, umfassende Befugnisse um in jeglichen Situation im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Maßnahmen und Handlungen der Gesellschaft zu erlauben und zu genehmigen.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers oder durch die Unterschrift eines einzelnen Geschäftsführers im Falle einer Geschäftsführung gebunden. Die Gesellschaft ist in jedem Fall wirksam durch die Unterschrift des Geschäftsführers oder durch die Unterschrift einer oder mehrerer durch den alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise durch die Geschäftsführung bevollmächtigten Personen gebunden.

**Art. 8.** Der (die) Geschäftsführer ist (sind) für Verschuldung der Gesellschaft nicht persönlich haftbar. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie jedoch für die Ausführung ihrer Aufgaben und Pflichten verantwortlich.

Vorbehaltlich den unten aufgeführten Ausnahmen und Beschränkungen, wird jede Person, die ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter der Gesellschaft ist oder war, von der Gesellschaft in vollem, gesetzlich erlaubten, Umfang gegen Verbindlichkeiten und gegen alle Ausgaben, welche üblicherweise entstanden sind oder von ihm gezahlt wurden in Verbindung mit Klagen, Prozessen oder Verfahren in die er als Partei oder anderweitig eintritt aufgrund dessen, dass er ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter ist oder gewesen ist und die diesbezüglich gezahlten Beträge oder von durch deren Beilegung entstandenen Beträge, schadlos gehalten werden. Die Begriffe „Klage“, „Streitsache“, „Prozess“ oder „Verfahren“ finden auf alle anhängigen oder bevorstehenden Klagen, Streitsachen, Prozesse oder Verfahren Anwendung (zivilrechtlich, strafrechtlich oder sonstige, einschließlich Rechtsmittel) Anwendung und die Begriffe „Verbindlichkeit“ und „Ausgaben“ beinhalten ohne Beschränkung Anwaltskosten, Prozesskosten, Sicherheitsleistungen, gezahlte Beträge bei Streitbeilegung und andere Verbindlichkeiten.

Einem Geschäftsführer oder leitendem Angestellten wird keine Schadloshaltung gewährt:

(i) gegen Verbindlichkeiten gegenüber der Gesellschaft oder ihrer Gesellschafter, aufgrund von vorsätzlich begangenen unerlaubten Handlungen, Bösgläubigkeit, grober Fahrlässigkeit oder rücksichtsloser Missachtung der Aufgaben, die in seiner Amtsführung enthalten sind;

(ii) im Zusammenhang mit jeglichen Verfahren bei welchen er wegen bösgläubigem und nicht im Interesse der Gesellschaft erfolgtem Handeln, verurteilt wurde; oder

(iii) im Falle einer Beilegung, es sei denn die Beilegung ist von einem Gericht unter zuständiger Gerichtsbarkeit oder von der Geschäftsführung genehmigt worden.

Das Recht der Schadloshaltung, das hier vorgesehen ist, ist abtrennbar und berührt keine anderen Rechte auf die das Verwaltungsratsmitglied oder der leitende Angestellte jetzt oder später ein Anrecht hat, und soll fortgeführt werden in der Person, die aufgehört hat, ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter zu sein und soll dem Vorteil der Erben, Testamentsvollstreckern und Verwaltern einer solchen Person dienen. Nichts hierin Enthaltene berührt die Rechte zur Schadloshaltung, auf die Gesellschaftspersonal, eingeschlossen Geschäftsführer und leitende Angestellte, aufgrund von Vertrag oder anderweitig durch Gesetz, Anspruch haben könnten.

Ausgaben in Verbindung mit Vorbereitung und Vertretung der Verteidigung einer Klage, Streitsache, Prozess oder Verfahren beschrieben in diesem Artikel, soll von der Gesellschaft vor der endgültigen Verfügung darüber bei Zugang jeglicher Unternehmung seitens oder im Namen eines leitenden Angestellten oder Geschäftsführers vorgestreckt werden, um den benannten Betrag zurückzuzahlen wenn es letztlich bestimmt ist, dass er keinen Anspruch auf Schadloshaltung unter diesem Artikel hat.

**Art. 9.** Jeder Gesellschafter kann an kollektiven Entscheidungen teilnehmen. Die Zahl seiner Stimmen entspricht der Zahl seiner Gesellschaftsanteile und der Gesellschafter kann bei jeder Versammlung durch eine spezielle Vollmacht vertreten werden.

**Art. 10.** Die Beschlüsse der Gesellschafter werden in der im Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Form und mit der darin vorgesehenen Mehrheit, schriftlich (soweit dies gesetzlich möglich ist) oder in Gesellschafterversammlungen (einschließlich mittels Telefonkonferenz, Videokonferenz oder anderen zur Verfügung stehenden Kommunikationsmitteln, insofern gewährleistet ist, dass alle an der Sitzung teilnehmenden Personen sich hören und miteinander kommunizieren können; die Teilnahme oder das Abhalten einer Sitzung mit Hilfe dieser Mittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an der betroffenen Sitzung), gefasst. Jede ordnungsgemäß konstituierte Gesellschafterversammlung der Gesellschaft beziehungsweise jeder ordnungsgemäß schriftlicher Beschluss vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter der Gesellschaft.

Die Einberufung der Versammlungen durch einen Geschäftsführer hat mindestens acht (8) Tage vor der Versammlung mittels eingeschriebenen Briefes an die Gesellschafter an ihre im Anteilsregister der Gesellschaft eingetragene Adresse, zu erfolgen. Wenn das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft vertreten ist, kann die Sitzung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Werden Beschlüsse im Wege eines Zirkularbeschlusses der Gesellschafter gefasst, so wird, außer in einem dringenden Fall, der Inhalt des Beschlusses mindestens acht (8) Tage bevor der Beschluss wirksam werden soll, an alle Gesellschafter an ihre im Anteilsregister eingetragene Adresse mittels eingeschriebenen Briefs übersandt. Beim Vorkommen eines dringenden Falles muss die Beschaffenheit der Dringlichkeit den Gesellschaftern mitgeteilt werden. Die Beschlüsse werden wirksam bei Zustimmung der vom Gesetz vorgesehenen Mehrheiten für gemeinsame Entscheidungen (oder, unter der Voraussetzung der Befriedigung der Mehrheitsvoraussetzungen, am in dieser Entscheidung festgelegten Tag). Einstimmige Zirkularbeschlüsse können jederzeit ohne vorherige Ankündigung getroffen werden.

Die in den Gesellschafterversammlungen zu fassenden Beschlüsse werden von den Gesellschaftern getroffen, welche mehr als die Hälfte des Geschäftskapitals vertreten. Die Satzung kann jedoch nur mit Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter, welche drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, abgeändert werden.

In Fall wo und so lange wie die Gesellschaft mehr als 25 Teilnehmer hat, wird eine Hauptversammlung am ersten Donnerstag des Monats Juni jeden Jahres abgehalten. Falls solcher Tag kein Werktag ist wird die Hauptversammlung am gleich darauffolgenden Werktag abgehalten.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten (1.) Januar und endet am einunddreißigsten (31.) Dezember eines jeden Jahres. Die Buchhaltung der Gesellschaft wird in Euro geführt.

**Art. 12.** Der alleinige Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung erstellt jedes Jahr die Jahresabrechnung der Gesellschaft.

**Art. 13.** Jeder Gesellschafter kann die Jahresabrechnung am Sitz der Gesellschaft einsehen.

**Art. 14.** Fünf Prozent (5%) des jährlichen Nettogewinns der Gesellschaft werden der gesetzlich vorgeschriebenen Rücklage zugeführt. Diese Rücklageeinzahlungspflicht besteht nicht mehr, sobald die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals beträgt.

Die Gesellschafter können auf der Grundlage eines von dem alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise der Geschäftsführung angefertigten Zwischenabschlusses die Ausschüttung von Abschlagsdividenden beschließen, sofern dieser Zwischenabschluss zeigt, dass ausreichend Mittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen. Der Saldo kann nach Entscheidung der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

Das Anteilsprämienkonto (falls vorhanden) kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden. Die Gesellschafterversammlung kann beschließen, jeden Betrag vom Anteilsprämienkonto auf die gesetzliche Rücklage zu übertragen.

**Art. 15.** Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft ernennen die Gesellschafter einen oder mehrere Liquidatoren, bei welchen es sich nicht um Gesellschafter handeln muss, zwecks der Durchführung der Auflösung und bestimmen ihre Befugnisse und Vergütung.

**Art. 16.** Sofern nur ein Gesellschafter alle Geschäftsanteile der Gesellschaft hält, gilt Artikel 179 (2) des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften und die Artikel 200-1 und 200-2 finden u.a. Anwendung.

**Art. 17.** Sämtliche nicht ausdrücklich durch diese Satzung geregelten Angelegenheiten richten sich nach den entsprechenden Regelungen des anwendbaren Gesetzes.

#### *Zeichnung und Zahlung*

Nach dem die erschienene Partei die Gründungssatzung erstellt hat, hat sie das gesamte Gesellschaftskapital wie folgt eingezahlt und gezeichnet:

Einzahler	Zahl der Geschäftsanteile	Preis
Jens Meier .....	125	EUR 12.500
Summe .....	125	EUR 12.500

#### *Kosten*

Die Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Gesellschaftsgründung entstehen, werden auf ungefähr EUR 1.500,- geschätzt.

#### *Vorübergehende Bestimmung*

Das erste Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am Tag der Gründung und endet am 31. Dezember 2015.

#### *Ausserordentliche Beschlüsse des Gesellschafters*

Unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft hat der Alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

1. Sitz der Gesellschaft ist in 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg.
2. Die folgende Person wird für einen unbeschränkten Zeitraum zum Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt:
  - Jens Meier, Geno eG, geboren in Recklinghausen, am 9. Juni 1968, beruflich ansässig in Pflugfelder Straße 22, 71636 Ludwigsburg, Deutschland.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Partei die dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Zivilstand und Wohnort bekannt, hat dieselbe zusammen mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. JANNERS und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2014. Relation: LAC/2014/40314. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.*

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 18. September 2014.

Référence de publication: 2014147371/205.

(140167560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

#### **Presco Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.417.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014147633/11.

(140167850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

**Safeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CHF 20.400,00.**

Siège social: L-2242 Luxembourg, 1, rue Isaac Newton.

R.C.S. Luxembourg B 180.357.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance tenue en date du 22 Septembre 2014*

Le Conseil décide de:

- transférer le siège social de la société de 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg à 1, rue Isaac Newton, L-2242 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014149105/14.

(140170015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

**Medinainvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.514.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement à Pétange en date du 2 juin 2014.*

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pascal Wagner pour une durée de six ans jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Renée Wagner Klein pour une durée de six ans jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Myriam Mathieu pour une durée de six ans jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Pascal Wagner pour une durée de six ans jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de «Société de Gestion Internationale S.à.r.l.» pour une durée de six ans, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020.

*Administrateur délégué:*

Monsieur Pascal WAGNER, comptable

Demeurant professionnellement

L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg

*Administrateurs:*

Madame Renée WAGNER-KLEIN, employée privée

Demeurant professionnellement

L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg

Madame Myriam MATHIEU, employée privée

Demeurant professionnellement

L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg

Monsieur Pascal WAGNER, comptable

Demeurant professionnellement

L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg

*Commissaire aux comptes:*

SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S.A.R.L.

L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg

Pétange, le 2 juin 2014.

*Pour la société*

Référence de publication: 2014148260/38.

(140169182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.